

« Je ne puis vous dire, Monsieur, combien je suis profondément touché de l'offre que vous voulez bien me faire, et surtout des expressions et du sentiment qui l'accompagnent ; c'est bien le langage du cœur, aussi m'a-t-il pénétré jusqu'au fond de l'âme. J'accepterais avec un sensible plaisir, et ce serait une jouissance bien douce pour moi, si je me trouvais dans le besoin. Mais je viens de recevoir mille écus de France ; ainsi, vous voyez que j'ai de quoi vivre bien longtemps avec cette somme. Mais je vous assure que je n'en sens pas moins tout le prix du sacrifice que vous vouliez bien me faire, et que ma reconnaissance n'en est pas moins bien vive. Je désirerais que cet envoi eût été plus considérable, non pour moi assurément, vous voyez que je n'en ai nul besoin, et je serais même fâché d'augmenter ma dépense, mais pour aider nombre de nos ecclésiastiques qui peuvent se trouver dans un grand embarras cet hiver. La charité se refroidit dans beaucoup d'endroits ; plusieurs sont déjà obligés de quitter les asiles où ils avaient été reçus, et les pays qui nous ont été fermés jusqu'à présent ne sont pas ouverts, malgré les sollicitations touchantes que j'ai pu faire. Cette idée, et la perspective de l'hiver, me déchirent pour tous ceux qui seront obligés encore de s'éloigner, sans savoir où ils pourront se fixer, c'est bien le cas où il est permis de désirer des trésors..... »

(Eisnach, 22 août 1795).

Les talents, la bonne grâce, la courtoisie de l'abbé Bonnevie lui attirèrent bientôt la faveur du prince évêque de Warmie, il était de toutes les courses, de tous les voyages, et il s'applaudissait souvent d'avoir pu visiter avec lui la flotte de l'amiral anglais Nelson.

Cependant, l'évêque de Warmie voulut donner une marque plus particulière encore de sa confiance à son jeune secrétaire, en le créant prieur de la chapelle de Saint-George, au château de Heilsberg, sa résidence ordinaire. L'abbé Bonnevie avait trop de patriotisme dans l'âme, trop de fidélité et d'attachement à son roi Louis XVIII, alors exilé, pour accepter un bénéfice sans son auguste autorisation. Ce fut S. A. R. la duchesse d'Angoulême qui se chargea de l'obtenir, et qui lui adressa, par Madame la vicomtesse de Borch, de la résidence de Bellevue, près Berlin, la lettre du roi, par laquelle Sa Majesté lui accordait la permission d'accepter le bénéfice que le prince évêque de Warmie lui offrait. En même temps, S. A. R. le félicitait d'avoir